



# Nouvelle mobilisation à l'école

Vendredi les parents d'élèves de l'école de Vieux-Fumé se rassemblaient à nouveau, à la suite de leur entrevue avec les représentants de l'inspection académique.

La municipalité de Mézidon Vallée d'Auge ayant été mise en cause lors de cette réunion, le maire François Aubey et plusieurs de ses adjoints et conseillers municipaux sont venus à la rencontre des parents. Maria Swartvagher, porte-parole des parents d'élèves déclare : « **Hier jeudi 3 septembre, je suis allée avec plusieurs autres parents rencontrer Sylvain Lebas, Inspecteur de l'éducation nationale, Claude Chotteau, adjoint au directeur académique et Marie-Christine Grech-Flambart, secrétaire générale de la Division de l'organisation scolaire et de la scolarité (DOSS). Lors de cet entretien, les représentants de l'Académie ont déclaré que la municipalité avait été informée de la fermeture d'une classe à Vieux-Fumé, et du glissement d'un poste d'enseignant vers l'école du Val Laizon de Magny-la-Campagne, et que cela avait été délibéré lors d'un conseil municipal. Nous avons demandé à François Aubey de nous rejoindre ce matin afin de connaître sa version des faits.** »

Devant une telle accusation, le maire de Mézidon Vallée d'Auge répond : « **Jamais la municipalité n'a voté pour le glissement d'une classe de Vieux-Fumé vers Magny-la-Campagne. Ce qui est certain, c'est que cela fait dix ans que l'inspection semble vouloir fermer l'école de Vieux-Fumé, ce que nous ne voulons pas. Il y aura toujours une école à Vieux-Fumé. Cela dit, dès 1996-1997, existait un projet de fermeture des écoles de Condé-sur-Iffs, Magny-la-Campagne et Vieux-Fumé. Depuis cette époque, la baisse des effectifs favorise la fermeture de classes. En effet, l'inspection d'académie pointe mille élèves de moins par an depuis trois ans, ce qui a conduit au dédoublement des classes de CP à douze élèves (six à Mézidon-Canon). D'autre part, il n'y a pas de réserve d'enseignants à mettre à disposition de Vieux-Fumé. Je vous propose d'organiser une réunion de travail à la mairie ou à l'école, dès la semaine prochaine. Nous pouvons peut-être encore exercer une pression sur l'administration, car ce sujet doit être traité avec l'inspection d'académie, les élus municipaux, les parents d'élèves et la direction de l'école, afin de préserver un cadre d'apprentissage de qualité, essentiel pour nos enfants.** »

Les mesures actuelles

Concrètement à ce jour, il n'est pas possible de modifier les classes. Cependant il n'est pas impossible qu'une classe rouvre à la rentrée 2021, dans le cas d'une hausse des effectifs, car il ne manque que neuf élèves pour maintenir la classe de Vieux-Fumé.

D'autre part dès lundi 7 septembre, il y aura un enseignant supplémentaire au sein de l'école de Vieux-Fumé, à hauteur de deux jours par semaine, destiné à prendre en charge les enfants en difficultés, ou ceux qui ont souffert de retards liés aux mesures de confinement. Également un enseignant remplaçant sera présent à hauteur d'une journée supplémentaire par mois afin de libérer du temps à la directrice pour qu'elle puisse effectuer les tâches administratives liées à sa fonction. Enfin une demande de Service Civique a été accordée par l'Académie. Cet agent aura pour mission d'aider les enseignantes dans la vie quotidienne au sein de l'école. Raymonde Laplace, voisine de l'école de Vieux-Fumé, âgée de quatre-vingt-quatorze ans, a signé la pétition circulant dans le bourg, et l'a commenté ainsi : « **C'est une distraction pour moi, et je vois du monde. Une école, c'est la joie du village.** »



Maria Swartvagher questionne la municipalité.